INFORMATION PRESSE

Laure DUTERTRE
Chargée des relations presse médias
03 23 24 89 52
06 38 99 23 82
presse@aisne.fr

Laon, le 8 septembre 2025,

LES ÉLUS DE L'AISNE RÉUNIS LORS D'UN CONGRÈS SOUS LE SIGNE DE L'ENGAGEMENT TERRITORIAL

Le Congrès des Maires de l'Aisne s'est tenu ce 5 septembre au Center Parcs du Lac d'Ailette, réunissant les élus du bloc communal autour des grands enjeux de l'action publique locale. Dernier rendez-vous avant les élections municipales de 2026, ce congrès a permis d'accueillir la ministre déléguée à la Ruralité, Françoise Gatel, et le président de l'Association des maires de France, David Lisnard.

Organisé par l'Union des Maires de l'Aisne, ce congrès annuel est un moment fort de la vie institutionnelle du département. À quelques mois des élections municipales, il a permis aux élus de faire le point sur les défis à venir, dans un contexte de fortes tensions budgétaires et d'incertitudes politiques. **Carole Ribeiro, présidente de l'Union**, a ouvert les débats en présence de **Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne**, **Xavier Bertrand, président du Conseil régional des Hauts-de-France, David Lisnard, président de l'association des maires de France, Fanny Anor, préfète de l'Aisne, et Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité.**

L'échelon départemental essentiel à la cohésion sociale et territoriale

Rappelant brièvement la situation budgétaire alarmante qui pèse sur les Départements, Nicolas Fricoteaux a souhaité évoquer les solutions concrètes. En effet, le Conseil départemental et ses élus mobilisent activement leurs réseaux pour faire entendre la voix de l'Aisne, entretenant un dialogue régulier avec les instances nationales, du Sénat à Matignon.

Parmi les propositions qu'il défend, le président a notamment évoqué un abondement du fonds de sauvegarde pour les Départements en difficulté, avec une enveloppe portée à 600 millions d'euros, une compensation équitable des dépenses sociales par l'État ainsi que des propositions de réforme du modèle social, comme la conditionnalité des allocations familiales et une responsabilisation de l'usager avec par exemple la facilitation de possibilités d'immersions, tant en entreprise qu'en collectivités ou en associations, pour les bénéficiaires du RSA.

Enfin, il a plaidé pour une nouvelle étape de la décentralisation, fondée sur une répartition plus claire des compétences et des moyens entre l'État et les collectivités. L'objectif : redonner aux Départements les capacités d'agir efficacement et durablement, en particulier dans les territoires ruraux comme l'Aisne.

Santé : agir face aux déserts médicaux

Parmi les temps forts du congrès, la table ronde « Élus face aux déserts médicaux : que pouvons-nous faire ? » a permis de mettre en lumière les initiatives locales pour améliorer l'accès aux soins.

Le Conseil départemental a pu présenter son plan « Aisne Santé », lancé en 2019 et renforcé depuis la crise sanitaire. Ce plan vise à favoriser l'installation de jeunes médecins dans le département, notamment par :

- le soutien à la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), avec 34 structures déjà accompagnées ;
- des primes de stage pour les internes en médecine hors secteur hospitalier ;
- la formation de maîtres de stage universitaires pour accueillir les futurs praticiens ;
- la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs étudiants dans les facultés de Reims, Amiens et Lille.

À partir de 2026, la réforme de l'enseignement médical offrira de nouvelles opportunités avec l'arrivée des « docteurs juniors ». Le président Fricoteaux a appelé les élus locaux à proposer des conditions d'hébergement attractives pour ces jeunes médecins, afin de favoriser leur installation sur le territoire.

À l'issue des échanges, la ministre accompagnée des élus départementaux a pu découvrir l'ensemble des exposants réunis pour ce congrès des maires 2025 et en particulier le stand du Conseil départemental présentant la plateforme gratuite de média en ligne Relax.